



Autorisation de prise de vue et diffusion à l'image

Textes de référence (articles 226-1, 226-2, 226-8 du code pénal, et article 9 du code civil)

ENTRE :

Mme _____ et M. _____

Adresse : _____

Dénommés ci-après « *LES REPRESENTANTS LEGAUX* »

Représentants légaux des enfants :

<u>NOM DE L'ENFANT</u>	<u>PRENOM DE L'ENFANT</u>	<u>Date de naissance</u>

Adresse de l'enfant (si différente des parents)

Dénommé(es) ci-après « *L'ENFANT* »

ET :

LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE DE LA VILLE DE SAINT ANDRE DE L'EURE

Représenté par : Hamza SARI

Demeurant : Mairie de Saint André de l'Eure

Dénommé ci-après « *LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE ET RESTAURATION* »

Dans le cadre des accueils, le service Enfance Jeunesse et Restauration est amené à travailler autour d'un thème s'appuyant sur le projet pédagogique de la structure.

Le service E.J.R utilise la photographie et la vidéo durant les activités avec les enfants, ces pratiques multimédias pouvant s'inscrire comme une activité à part entière.

Ces images pourront être diffusées via différents supports de communication : livret d'information, journal du centre, le bulletin municipal, les journaux locaux, les sites internet du service ou de la mairie, réseaux sociaux du service (Facebook, Instagram, Snapchat...), des panneaux photos, CD-Rom ...

Article 1 : Cession des droits

Par le présent contrat, les représentants légaux autorisent le service Enfance Jeunesse et Restauration à réaliser des photographies et des vidéos de leur enfant et cèdent au service les droits qu'ils détiennent sur l'image de leur enfant telle que reproduite sur toutes les photographies réalisées par le service E.J.R pendant toute la durée de l'accueil de l'enfant par ce même service.

En conséquence, les représentants légaux autorisent le service Enfance Jeunesse à fixer, reproduire, communiquer, diffuser et modifier par tout moyen technique les photographies et vidéos réalisées dans le cadre du présent contrat.

Les photographies pourront être reproduites en partie ou en totalité sur tout support (papier, numérique, magnétique, tissu, plastique etc.) et intégrées à tout autre matériel (photographie, dessin, illustration, peinture, vidéos, animations etc.) connus et à venir.

Fait à _____, le _____

Signature des REPRESENTANTS LEGAUX

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Précédée de la mention « lu et approuvé »

SIGNATURES

